

« A LA DECOUVERTE DE SCIENCES-PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE »

Parcours découverte et après-midi « *Présentation interactive de ma ville* »
À destination des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}

Année scolaire 2021/2022

➔ Public cible

Le projet est destiné à une cohorte de 15 élèves **maximum** de classes de 4^{ème} et/ou de 3^{ème} du collège.

➔ Objectifs généraux

- Sensibiliser les collégiens à l'enseignement supérieur et renforcer leurs ambitions.
- Présenter les études en Sciences Politiques, l'IEP et son site de Saint-Germain-en-Laye dans un moment d'échange convivial (visite, jeu de piste, café philo, ...).
- Favoriser le questionnement, le travail en groupe et la prise de parole en public.

➔ Déroulé de l'action

- En amont de la journée de découverte, les équipes et leurs élèves travaillent, sous la forme de leur choix, un ou plusieurs aspects à exposer (historique, social, culturel, personnel,...) autour de la thématique « **Présentation interactive de ma ville** ».
- La journée à l'IEP s'organise en 2 temps :
 - une matinée d'échanges et de découverte de Sciences-Po,
 - une après-midi de présentation devant un jury des collèges en lice.

➔ Déroulé détaillé

- **En matinée**, accueil des équipes et de leurs élèves par la direction de l'IEP : visite du site et participation des collégiens à un jeu de piste et à un café philosophique animé par des étudiants de Sciences-Po.

La matinée se clôturera par un pique-nique offert par l'IEP (en cas de mauvais temps, le repas se déroulera dans une salle dédiée).

- **L'après-midi**, présentation des travaux des collégiens autour de la thématique « présentation interactive de ma ville ». Après un mot d'accueil d'un élu du Conseil départemental, le jury assistera à l'ensemble des présentations des collégiens. Il commentera l'ensemble des productions et remettra un prix spécial du jury. Cependant, l'ensemble des collégiens sera récompensé pour son investissement et son engagement dans cette démarche.

→ Jury et critère d'évaluation

- Présidé par un élu du Conseil départemental, le jury est composé de membres du service du Conseil départemental, d'étudiants et d'un membre de l'équipe pédagogique de l'I.E.P.
- Seront particulièrement appréciés :
 - l'originalité de la présentation
 - la qualité esthétique
 - le caractère collectif de la préparation et de la présentation
 - le respect du temps maximum de 20 mn

→ Engagement mutuel

Durant tout le déroulé de l'action, le Conseil départemental assure le lien entre le collège et l'IEP. Le Conseil départemental prend en charge les frais afférents aux transports et l'IEP, l'organisation de la restauration des élèves le jour de la manifestation.

De son côté, le collège **désigne un référent de l'action. Il s'engage à :**

- Etre présent à la **réunion de lancement du projet qui se tiendra au mois d'octobre ou novembre 2021**, en présence de l'équipe pédagogique de l'IEP et des 2 autres collèges retenus,
- Respecter le calendrier prévisionnel,
- Mettre en place l'intégralité du projet et soutenir une présentation le jour de la manifestation,
- Retourner au Conseil départemental l'ensemble des questionnaires et bilans d'évaluation complétés par les élèves et les membres de l'équipe éducative investis dans le projet.

→ Calendrier prévisionnel

1. Date limite de candidature : **Dimanche 3 octobre 2021**
2. **Octobre ou novembre 2021** : participation obligatoire du référent-collège à la réunion préparatoire organisée par le Conseil départemental (date des manifestations à confirmer ultérieurement) et communication en direction des familles pour les informer de l'action.
3. **Démarrage du projet en novembre 2021** : jusqu'au mois d'avril 2022, préparation de la présentation par les équipes pédagogiques et leurs élèves, visites des étudiants au sein des collèges.